

Le numérique : une priorité pour la ville de demain

Résultats du premier baromètre « Villes Numériques » présentés à Innovative City Convention

Paris, le 19 juin 2013 – Face à une concurrence mondiale accrue, les métropoles développent aujourd’hui de nouvelles technologies pour rester compétitives, en donnant notamment lieu à des transformations de leurs environnements physique, économique et social. Dans ce contexte, le syndicat professionnel Syntec Numérique, a mesuré le développement des ambitions numériques portées par les grandes villes françaises*. Enregistrant en moyenne 47 projets par commune interrogée, le premier baromètre de Syntec Numérique révèle une véritable volonté des villes françaises de se numériser davantage afin de devenir les grandes métropoles de demain.

« Le numérique apparaît de plus en plus comme un vecteur à même de contribuer à l’attractivité des villes. Il influe sur les espaces par quatre canaux : la mobilité, l’efficacité énergétique, la gestion des réseaux et la circulation de l’information. Dans ce contexte, nous avons créé le Comité Ville Numérique afin de nous investir dans cette réflexion, et lancé un baromètre annuel afin d’observer les mutations et les évolutions temporelles dans ce domaine. Notre objectif est triple : évaluer les finalités du développement numérique de chacune des villes interrogées, recenser leurs projets, et enfin mesurer leur niveau de maturité, c’est-à-dire, le degré de réalisation, les partenariats amorcés, l’optimisation du budget alloué, et la pertinence des instruments de mesure qui les accompagnent », explique **Philippe Sajahau, Président du Comité Ville Numérique de Syntec Numérique.**

De la qualité de service à la notion d’exemplarité

Le baromètre « Villes Numériques » recense quatre grands objectifs de développement numérique. **La qualité de service aux administrés** s’affiche clairement comme un objectif prioritaire pour les communautés, qui souhaitent faciliter et rendre plus efficaces leurs démarches au quotidien. En seconde position, la volonté d’une **meilleure gestion des finances publiques**, s’inscrivant dans la lignée de la politique de rationalisation des dépenses de l’Etat. Par ailleurs, les villes françaises considèrent désormais le numérique comme un levier de modernisation tourné vers l’avenir, raison pour laquelle ces dernières souhaitent se numériser davantage pour renforcer leur **attractivité**. À niveau équivalent, les collectivités locales souhaitent agir en faveur du **développement durable** en capitalisant sur la dimension environnementale du numérique. Enfin, l’objectif d’**exemplarité** est également cité en quatrième position, illustrant le caractère absolu attribué au développement digital aujourd’hui.

- Répartition des projets numériques par domaine

Loisirs	16%
Transports	15%
E-citoyenneté	15%
Education	12%
Bâtiment	11%
Energie	9%
Social	8%
Sécurité	7%
Développement économique	7%

Les loisirs représentent à ce jour l’un des domaines les plus investis par les villes françaises qui souhaitent notamment développer le tourisme par des projets numériques attractifs : les musées ou manifestations culturelles plus ponctuelles (dématérialisation de pass musées etc.), la gestion des bibliothèques (leur mise en réseau ou des services aux usagers comme une aide au choix des livres) ou encore l’aménagement d’espaces dédiés au numérique, espaces publics ou spécifiquement dédiés aux artistes du numérique.

- Le Top 3 des projets réalisés / en cours de réalisation

1 Cités 21 fois

- Dématérialisation des actes et documents municipaux
- Accès aux services de la mairie en ligne/par smartphone

2 Cité 20 fois

- Promotion électronique de la ville

3 Cités 19 fois

- Prééquipement numérique des bâtiments
- Boucle fibre optique et autres (VwiMax)
- Information aux administrés email/SMS

L'utilisation d'Internet pour alléger le travail administratif semble essentielle dans le développement numérique des villes. De nombreuses collectivités mettent déjà ces services à la disposition de leurs concitoyens afin de répondre aux enjeux de mobilité et d'accès rapide à l'information des populations.

Les NTIC sont aujourd'hui de plus en plus utilisées pour promouvoir la collectivité. À travers des applications numériques, la ville renvoie l'image d'une communauté qui évolue avec son temps.

Pour attirer les entreprises innovantes, les collectivités développent une connectivité poussée et performante. La fibre optique et les espaces propices à l'implantation d'entreprises grâce au raccordement numérique haut débit constituent également des facteurs de développement.

- Le Top 3 des projets en étude

Le développement d'ENT (espaces numériques de travail) démontre la volonté des collectivités à développer les NTIC dans le domaine de l'éducation. Cette conviction partagée tant par les élus que par les spécialistes, se base sur une volonté forte de fournir aux générations les outils adaptés à leurs usages quotidiens et à leurs développements futurs. La mise en place d'un système de contrôle numérique de réseau de distribution d'électricité devrait également permettre d'optimiser l'efficacité énergétique des villes et de leurs concitoyens (Smart Grid).

L'open data fait partie des projets les plus envisagés pour les années à venir. La mise en ligne des données publiques municipales et intercommunales semble en effet déjà ouvrir de grandes perspectives d'innovation.

Les enjeux environnementaux apparaissent également importants, notamment pour renforcer la présence des bâtiments à énergie positive ou neutre au sein de la collectivité.

1 Cités 9 fois

- Envirt. Numérique de Travail (scolaire)
- Smart Grid

2 Cités 8 fois

- Bâtiments de la collectivité à énergie neutre ou positive
- Open Data

3 Cités 7 fois

- Télépaiement du stationnement en ville
- Découverte des places de parking libres sur smartphone
- Communication électronique parents-école
- Mise en place de tiers lieux et d'espaces de télétravail
- Retransmission événements via le réseau
- Cartographie 3D de la ville et sa mise en ligne

*Note méthodologique

Panel : 24 villes

5 intercommunalités : Brest Métropole Océane, Lille Métropole, Nice Côte d'Azur, Pau-Pyrénées, Plaine Commune.

13 communes : Bourges, Dunkerque, La Rochelle, Le Havre, Lorient, Marseille, Mérignac, Montpellier, Nanterre, Rouen, Tours, Vannes, Vitry-sur-Seine.

6 participations conjointes entre commune et intercommunalité : Angers, Beauvais, Caen, Metz, Strasbourg, Toulouse.

9 domaines d'étude :

Transport / Mobilité, Education, Santé / Social, Energie, Bâtiment / Urbanisme / Logement, Développement économique, E-citoyenneté / E-gouvernement, Sécurité / Sécurité / Protection des citoyens et Loisirs / Culture

Syntec Numérique

Syntec Numérique est le syndicat professionnel des entreprises de services du numérique (ESN), des éditeurs de logiciels et des sociétés de Conseil en Technologies. Syntec Numérique représente 1200 sociétés adhérentes, soit 80% du chiffre d'affaires de la profession.

Présidé depuis juin 2010 par Guy Mamou-Mani, Syntec Numérique contribue au développement des Technologies de l'Information et de la Communication et de leurs usages, assure la promotion des entreprises des Logiciels & Services et la défense des intérêts collectifs professionnels.

www.syntec-numerique.fr

Contact : Anne-Julie Ligneau / 01 44 30 93 00 / ajligneau@syntec-numerique.fr

Contact presse – [Agence Wellcom](#)

Leslie Gallaire / Elise Plat

Tél : 01 46 34 60 60

Email : lga@wellcom.fr / ep@wellcom.fr